Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences

Sarre entre & Blies

#69
Avril 2025

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SARREGUEMINES CONFLUENCES

Votre Santé :
une priorité pour l'Agglo

Contrat Local de Santé
SARREGUEMINES CONFLUENCES

Chantier d'insertion
Nouveaux locaux pour plus de services

HoloSolis
Etape importante pour le projet de la méga-usine

Urbanisme
Mise en place des permanences du CAUE 57

> Retrouvez toutes les actus sur nos réseaux sociaux

L'édito

Deux questions à Roland ROTH, Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

HoloSolis a franchi une étape clé en janvier avec l'obtention du Permis de Construire et de l'Autorisation Environnementale.

Ces autorisations reflètent un travail exemplaire entre les équipes de HoloSolis, les services de l'État et la Communauté d'Agglomération notamment. Cette mobilisation témoigne de l'importance stratégique et économique du projet, qui s'inscrit au cœur des priorités énergétiques de l'Union Européenne.

Comment voyez-vous le rôle de la Communauté d'Agglomération dans l'accompagnement de projets économiques comme HoloSolis ?

La Communauté d'Agglomération a su apporter des réponses rapides et de qualité pour convaincre l'entreprise de s'implanter sur son territoire. Elle a naturellement poursuivi son accompagnement dans le processus de concertation et de constitution des dossiers administratifs nécessaires. Les thématiques travaillées étaient diverses et concernaient plusieurs champs de compétences de notre intercommunalité : les travaux d'aménagement de l'Europôle, l'alimentation en eau, l'assainissement, mais également le logement, la mobilité ou encore la garde d'enfants. Les efforts fournis aux côtés de l'entreprise, mais aussi aux côtés de la Préfecture de Moselle, de la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Sarreguemines et de leurs équipes ainsi que des élus locaux impliqués dans les différentes phases de concertation, notamment les maires de Hambach et Willerwald, permettent aujourd'hui un aboutissement positif de l'ensemble des dossiers d'autorisation, dans un temps record. Il s'agit d'un bel exemple de réussite collective.

Quelles retombées concrètes attendez-vous de ce projet pour les habitants de la région ?

L'entreprise HoloSolis va investir plus de 900 millions d'euros, avec à la clé environ 1 900 emplois directs auxquels s'ajouteront les emplois indirects, notamment pour les sous-traitants de notre région qui disposent des savoir-faire nécessaires. L'activité induite par le chantier de construction sera une plus-value majeure pour l'Agglo car elle concernera plusieurs secteurs : la construction, mais également le commerce local, l'hébergement et la restauration.

Ce projet permettra, d'une part, aux familles installées sur notre territoire d'y envisager sereinement leur avenir et, d'autre part, à de nouveaux habitants, notamment de jeunes ménages, de venir s'y établir. La concrétisation de l'implantation de HoloSolis pourra engendrer une nouvelle phase démographique dynamique du territoire ainsi que des retombées économiques et fiscales importantes. Ces retombées seront à la source de nombreux effets positifs sur la création de logements, l'essor des formations, de l'enseignement supérieur et de la recherche ou encore sur des investissements pour des équipements publics.

ALLEZ HOP ! ALLEZ HOP ! des rires et de la bonne humeur

1 200 seniors présents
4 représentations
les 8, 9, 15 et 16 février

Sarre entre & Blies
n°69 AVRIL 2025

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. 99, rue du Maréchal Foch BP 80805 57208 Sarreguemines Cedex. www.agglo-sarreguemines.fr. Directeur de la publication : Roland Roth - Comité de rédaction : Jean-Claude Kratz, Arnaud Mathy, Frédérique Houver, Laetitia Falvo, Stéphanie Heckel - Crédit photos : Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, Adobe Stock. Conception graphique : Service communication de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Impression : Imprimerie l'Huillier, Florange. Imprimé sur papier 100% recyclé. Dépôt légal : à parution SSN : 1631 2171. Tirage : 33 200 exemplaires.

Les nouvelles du conseil

Ce qu'il faut retenir du conseil communautaire du 21 novembre 2024

Lors de ce conseil, deux ventes de parcelles ont été validées. La société **HoloSolis** a sollicité l'acquisition d'une parcelle complémentaire d'une surface totale de 65 375 m², **pour un montant de 653 750 € HT**. Cette zone sera utilisée pour un parking réservé aux poids lourds en attente de livraisons et pour un centre de formation dédié aux installateurs des équipements produits par l'entreprise.

Le groupe belge **Weerts**, spécialisé dans la logistique à haute valeur ajoutée, a choisi l'Europôle 2 pour son développement stratégique. L'entreprise a souhaité acquérir une parcelle de 124 314 m² pour **un montant total de 1 188 405 € HT**. Ce projet représente un investissement de 30 millions d'euros mais aussi la **création de 150 à 200 emplois sur le territoire**.

Les élus de la Communauté d'Agglomération ont décidé de verser une subvention de 1 000 € à l'association Ingénieurs et Scientifiques de France (ISF) pour soutenir la 36e Journée de l'Ingénieur **MOS-SAR-LOR-LUX**. Celle-ci s'est tenue fin 2024 à Sarreguemines et Hambach. Cette contribution s'inscrit dans une démarche visant à :

- **valoriser** les métiers industriels, essentiels pour notre territoire ;
- **favoriser** le recrutement des jeunes talents dans cette filière stratégique ;
- **soutenir** une association impliquée dans des projets majeurs comme HoloSolis, renforçant ainsi le dynamisme économique local.

L'Agglo agit pour renforcer sa politique de cohésion sociale. Chaque année, une enveloppe de subventions soutient les associations menant des projets sur le territoire. Pour clarifier les objectifs et harmoniser les démarches avec celles de l'État, un nouveau règlement d'attribution a été voté. Les principales évolutions sont :

- **une priorité aux projets** : seules les dépenses liées directement à des actions innovantes seront subventionnées, ainsi que les frais de fonctionnement indispensables ;
- **l'utilisation du formulaire CERFA standardisé** : il simplifie les demandes alignées sur celles de l'État et de la Ville de Sarreguemines, avec une date limite avancée pour accélérer les réponses ;
- **un paiement sur justificatifs :** les aides seront versées après validation de l'ensemble des factures.

Les projets doivent réduire les inégalités et s'inscrire dans les plans d'actions communautaires (Contrat Engagement Quartiers 2030, Programme Local de l'Habitat, Plan Climat Air Energie Territorial, etc.). Les initiatives adressées aux quartiers prioritaires ou à des publics fragiles (habitants des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville, personnes en difficulté, isolées, en situation de handicap,...) seront privilégiées.

Ce qu'il faut retenir du conseil communautaire du 12 décembre 2024

La Communauté d'Agglomération soutient ses partenaires clés à travers des subventions pour garantir la continuité des services essentiels. Ainsi, **l'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences,** qui assure la promotion touristique du territoire, bénéficie d'une aide financière régulière. Pour 2024, la subvention annuelle validée par les élus est de **525 000 €**.

Dans le cadre de son action pour le développement touristique, la Communauté d'Agglomération élargit son réseau de sentiers de randonnée inscrit au **Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)**. Après une étude initiée en 2018, **273 km de nouveaux parcours répartis sur 20 boucles** ont été identifiés en plus de ceux existants dans la vallée de la Blies. Le Département de la Moselle financera la signalétique de cinq boucles, tandis que l'Agglo prendra en charge la création des panneaux pour les autres itinéraires, pour un coût estimé à **44 436,50 € HT**. Une subvention LEADER couvrant 80 % des frais a été sollicitée. L'Office de Tourisme assurera la promotion de ce réseau, offrant aux habitants et visiteurs une expérience de randonnée enrichie. Le conseil communautaire a validé cette opération.

Depuis 2015, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences soutient activement la rénovation de l'habitat avec des dispositifs comme **« Habiter Mieux » et l'OPAH (2022-2024)**, offrant conseil et aides financières aux ménages modestes pour des travaux d'amélioration des logements (rénovation énergétique, adaptation des logements, lutte contre l'habitat indigne). En 2025, **le Service Public de**

Les nouvelles du conseil

la Rénovation de l'Habitat (SPRH) remplacera ces programmes sous la coordination de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). L'Agglo a déjà validé le principe d'un partenariat via le **Pacte territorial France Rénov'** pour poursuivre l'accompagnement des habitants. **Le service Confort Logement Économie (CLÉ)** prendra en charge la partie conseil et coordonnera l'information et la mobilisation des acteurs locaux. Des prestataires externes géreront les projets pour les publics modestes et l'adaptation de logements. La collectivité continuera aussi à **proposer un suivi de chantier et des aides complémentaires** selon des barèmes adaptés à chaque profil de ménage.

L'Agglo participe au financement de projets étudiants. Ainsi, une subvention totale de **4 473 €** pour cinq projets a été attribuée :

- **participation du département GACO à la Cavalcade de Sarreguemines :** 1 500 € pour promouvoir la formation via un char festif et un projet pédagogique ;
- **remise des diplômes de l'IUT :** 2 000 € pour un événement rassemblant les quatre départements de l'IUT Moselle Est ;
- **spectacle plurilingue de contes traditionnels par l'INSPE :** 250 € pour financer matériel et costumes ;
- ***escape game* en allemand :** 608 € pour une journée immersive favorisant la pratique de l'allemand ;
- **journée à Metz avec des étudiants de Wuppertal :** 115 € pour renforcer l'amitié franco-allemande à travers des visites culturelles.

Ce qu'il faut retenir du conseil communautaire du 6 février 2025

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2025 a pour objectif de comprendre la situation budgétaire de la collectivité et le contexte dans lequel s'inscrivent les orientations proposées. Le ROB de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences met en lumière un contexte incertain, marqué par des tensions internationales et une crise politique inédite en France. Au niveau national, la dissolution de l'Assemblée nationale et la démission du Gouvernement Barnier ont engendré une instabilité politique qui **complique la planification budgétaire des collectivités**. Les coupes budgétaires annoncées en octobre 2024, bien que non encore actées, pourraient impacter fortement les finances locales une fois le budget de l'État adopté. Face à ces défis, l'Agglo maintient son cap en élaborant **un budget 2025 équilibré et responsable.** Ses priorités restent inchangées :

- poursuivre un programme d'investissement ambitieux pour renforcer l'attractivité du territoire ;
- garantir des services publics efficaces ;
- affirmer une solidarité intercommunale forte.

Les élus ont pris acte du débat qui s'est tenu à l'appui du rapport d'orientations budgétaires relatif **au budget principal et aux budgets annexes du développement économique, des déchets ménagers, des transports urbains, de l'assainissement et de l'eau potable**.

Le défi « J'y vais ! » revient en 2025 pour inciter salariés et élèves à privilégier des alternatives à la voiture individuelle durant le mois de mai. Porté par Initiatives Durables avec **l'ADEME**, il propose :

- un défi multimodal ou vélo pour les employeurs ;
- un défi école pour sensibiliser les plus jeunes aux modes actifs.

Engagée dans la mobilité durable, l'Agglo souhaite **adhérer au défi multimodal** et intégrera le défi école à son projet d'Education au Développement Durable. Elle mobilisera également des partenaires locaux et renforcera la sensibilisation des entreprises. Avec une contribution de 1 500 €, dont un tiers dédié aux écoles et entreprises participantes, cette initiative s'inscrit pleinement dans le **Plan Climat du territoire**. Les élus ont validé ce point à l'unanimité des voix.

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération a pris le relais du Conseil Départemental de la Moselle pour soutenir les petites entreprises avec l'aide A2I (Aide Intercommunale à l'Investissement). Ce dispositif vise à encourager l'investissement et l'emploi des entreprises locales de moins de 20 salariés. En 2024, l'aide globale attribuée a atteint 87 356,76 €. 19 dossiers ont été examinés, avec la création ou le maintien de 12 emplois. Face à cette dynamique, le Conseil communautaire a décidé de **reconduire le programme pour 2025** avec **une enveloppe augmentée à 100 000 €**, renforçant ainsi l'attractivité économique locale.

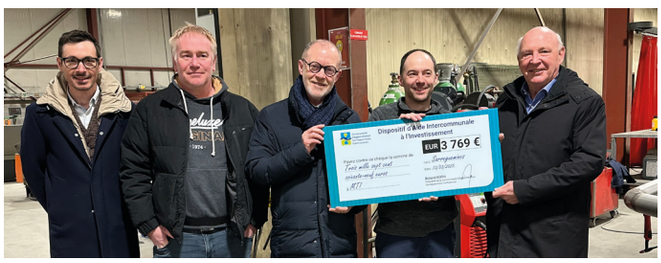

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

HoloSolis : obtention du permis de construire et de l'autorisation environnementale

HoloSolis, société qui porte l'un des projets les plus ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables en Europe, a obtenu le 24 janvier dernier à la Préfecture à Metz le permis de construire et l'autorisation environnementale pour la construction de sa méga-usine sur l'Europôle Sarreguemines Confluences. L'obtention des autorisations a été rendue possible grâce à une collaboration étroite entre les équipes de HoloSolis, les services de l'État et la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences notamment.

Selon Jan Jacob Boom Wichers, Président d'HoloSolis, l'obtention de ces autorisations est une avancée essentielle.

« Nous entamons désormais une nouvelle phase cruciale : finaliser l'avant-projet détaillé, lancer les appels d'offres pour la construction de l'usine, commander les équipements, signer des contrats avec nos clients, et achever nos levées de fonds. »

Une réponse stratégique aux enjeux énergétiques et environnementaux. Face aux défis climatiques et géopolitiques, HoloSolis a pour mission de renforcer l'autonomie énergétique de l'Europe. Ce projet, conçu comme une pierre angulaire de la stratégie européenne pour les énergies renouvelables, se distingue par plusieurs dimensions clés :

- **une contribution à l'objectif zéro carbone :** la production locale et durable d'énergies renouvelables permettra une réduction des émissions de CO2 ;
- **un modèle d'innovation industrielle :** la méga-usine intègre des technologies avancées et un design écoresponsable, combinant efficacité énergétique et durabilité ;
- **une souveraineté énergétique accrue :** HoloSolis vise à diminuer la dépendance européenne aux importations d'énergie.

Assis de gauche à droite : Laurent Touvet, Préfet de la Moselle, Jan-Jacob Boom-Wichers, PDG HoloSolis et Daniel Muller, Maire de Hambach, ont signé les documents représentant l'aboutissement de nombreux mois de travail.

Des retombées économiques et sociales significatives pour le territoire de l'Agglo. En plus de son impact énergétique, HoloSolis est un moteur de développement local majeur avec :

- **la création d'emplois directs et indirects :** plus de 2 000 emplois seront générés durant la phase de construction, suivis de centaines de postes pérennes lors de l'exploitation ;
- **la dynamisation économique :** le projet soutiendra un réseau d'entreprises locales et renforcera l'attractivité du territoire ;
- **l'engagement environnemental concret :** des solutions innovantes réduiront l'impact sur les écosystèmes, tout en valorisant la biodiversité locale.

Une vision alignée sur les objectifs européens. Avec des objectifs alignés sur le **Green Deal européen**, HoloSolis ambitionne de devenir un acteur clé de la transition énergétique. Ce projet incarne une Europe tournée vers l'avenir.

Le Saviez-vous ?

Le Green Deal européen (ou Pacte vert pour l'Europe) est une stratégie lancée par l'Union européenne en décembre 2019 pour transformer l'économie européenne et faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050.

MOBILITÉ

Covoiturage : un dispositif avantageux avec BlaBlaCar Daily

Depuis août 2022, l'Agglo a mis en place **un dispositif d'incitation financière** pour encourager le covoiturage sur les trajets du quotidien, notamment domicile-travail et domicile-études. En partenariat avec les employeurs et BlaBlaCar Daily, **ce dispositif vise à réduire l'usage individuel de la voiture** et **à promouvoir une mobilité durable sur des distances inférieures à 80 km**.

UNE APPLICATION SIMPLE ET EFFICACE

L'application mobile BlaBlaCar Daily facilite la mise en relation des covoitureurs et gère les aides versées aux conducteurs. Depuis le lancement de ce dispositif en août 2022, les chiffres témoignent de son succès :

- **106 500 trajets** financés par l'Agglo ;
- **273 500 € versés** aux conducteurs ;
- **2 812 000 km** en covoiturage financés.

UN ACCOMPAGNEMENT EN ENTREPRISE

Et si votre entreprise facilitait le covoiturage ? Comment faire ? Vous pouvez désigner des référents internes qui dynamiseront la démarche auprès de leurs collègues par exemple. Une formation gratuite peut être assurée par BlaBlaCar Daily pour les aider à comprendre l'application !

MODALITÉS DE L'AIDE

Pour le passager :

C'EST GRATUIT !

Pour le conducteur :

- **2 € par passager par trajet entre 2 et 20 km ;**
- **0,10 € par kilomètre supplémentaire par passager par trajet entre 21 et 40 kilomètres, soit au maximum 4 € par passager par trajet de 40 kilomètres ;**
- **3 passagers au maximum par trajet**
- **2 trajets au maximum par jour**

BlaBlaCar Daily

Le saviez-vous ? *A l'occasion d'un évènement national rassemblant les collectivités qui financent le covoiturage au siège de BlaBlaCar à Paris le 25 mars, la Communauté d'Agglomération s'est vu décerner le prix BlaBlaCar Daily du territoire de plus de 100 000 habitants ayant réalisé le plus de trajets en covoiturage en région Grand Est au cours de l'année 2024.*

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sensibilisation au compostage à l'école de Rech

Le lundi 3 et le jeudi 6 février, Maryline Pétry, notre conseillère du tri, s'est rendue à l'école élémentaire de Rech pour animer une **formation au compostage destinée aux élèves**. Cette animation s'est faite en collaboration avec l'association Les Clés du Jardin. Pour **concrétiser cet engagement écologique**, trois bacs ont été installés à l'entrée du jardin partagé.

Plus d'une vingtaine d'enfants ont choisi de s'impliquer activement dans cette démarche en emportant chez eux un bio-seau, invitant ainsi toute leur famille à participer à cette belle initiative. Chaque lundi matin, accompagnés de leurs enseignants, ils se rendront au jardin partagé pour y déposer les déchets organiques collectés, en veillant à respecter le processus naturel de compostage expliqué par Maryline Pétry. **L'Agglo leur a fourni le matériel indispensable à un bon compost** : composteurs, bio-seaux, gants, griffes, fourches...

Les enseignantes et les membres de l'association se réjouissent de cette action, qui contribue non seulement **à la protection de la nature et de la biodiversité,** mais aussi **à l'éducation des générations futures aux gestes éco-responsables**.

Un grand bravo aux élèves pour leur enthousiasme et leur implication dans un avenir plus vert !

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Projet d'Éducation au Développement Durable édition 2024/2025

Avec ce projet, l'Agglo donne aux plus jeunes les clés pour devenir des acteurs du changement dès aujourd'hui. En route vers un avenir plus durable !

Depuis de nombreuses années, l'Agglo, en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation Nationale, s'engage en faveur de **l'Éducation au Développement Durable (EDD)** en proposant aux écoles maternelles ou élémentaires du territoire un projet riche en découvertes et en actions concrètes. Cette animation a pour but de **sensibiliser les élèves à la transition écologique** en abordant des problématiques liées au développement durable. La thématique de l'année scolaire 2024/2025 porte sur l'écomobilité. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme national « Ecopousse » et mobilise pas moins de **54 classes du territoire**, de la moyenne section de maternelle au CM2.

Tout au long de l'année, chaque classe participe à **3 ateliers pédagogiques** conduits par un animateur de l'association Connaître et Protéger la Nature « Les Coquelicots ». La première animation en classe s'est déroulée en décembre 2024 et la seconde début février 2025. En parallèle, **un concours local d'expression artistique** sur le thème de l'écomobilité ou mobilité durable sera organisé. Les réalisations seront mises à l'honneur du **14 mai au 7 juin 2025** à la Médiathèque communautaire. Les réalisations les plus appréciées seront récompensées par l'Agglo. Pour couronner le projet et récompenser les enfants, toutes les classes seront conviées à **une journée de clôture au mois de juin**, rythmée par des ateliers ludiques autour de la thématique de l'année.

Nouveau challenge : Défi « J'y vais ! » À l'école, on se déplace autrement

Avec ce challenge, les écoles du territoire ont une belle occasion de montrer que bouger autrement, c'est possible et durable. Alors, prêts à relever le défi ?

En complément du projet d'Éducation au Développement Durable, le Défi « J'y vais ! », challenge des mobilités durables en Grand Est animé par l'association Initiatives Durables, est proposé cette année à toutes les écoles maternelles ou élémentaires de notre territoire.

Les classes participantes auront l'occasion de s'impliquer dans le défi **« A l'école, j'y vais autrement ! »**. Ce défi a pour objectif de **motiver et de mobiliser le maximum d'élèves pour changer ou tester de nouveaux modes de déplacement doux** pendant une période d'un mois. L'idéal serait bien entendu de pérenniser cette pratique au-delà du défi.

Durant tout le mois de mai, les élèves du territoire seront encouragés à se rendre à l'école en mode actif (vélo, marche, trottinette non électrique, rollers, skateboard ...). A l'issue du défi, la classe ayant parcouru la plus grande distance grâce à ces moyens de déplacement sera récompensée par l'Agglo.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

L'accessibilité renforcée dans les piscines grâce à de nouveaux équipements

La Communauté d'Agglomération a récemment investi dans des équipements essentiels pour les personnes à mobilité réduite. Grâce à une subvention de **10 000 € de l'Agence Nationale du Sport (ANS)**, **un fauteuil de mise à l'eau** a été acquis pour la piscine de Sarralbe ainsi que **deux fauteuils de douche mobiles** pour les deux équipements aquatiques de l'Agglo (Sarreguemines et Sarralbe).

Mobile et simple d'utilisation, le fauteuil de mise à l'eau répond à un **besoin essentiel d'accessibilité**. Il permet aux personnes en situation de handicap d'accéder au bassin **en toute sécurité et sans difficulté**. Cet outil contribue à offrir à chacun la possibilité de profiter pleinement des bienfaits de l'eau.

L'achat de deux fauteuils de douche mobiles vient compléter cette **démarche d'accessibilité**. Placés à disposition dans les piscines de l'Agglo, ils offrent aux usagers **une plus grande autonomie et un confort optimal** avant et après la baignade.

Avec ces nouvelles installations, l'Agglomération confirme son engagement en faveur d'un équipement aquatique accessible à tous !

L'Agence Nationale du Sport (ANS) soutient financièrement le développement du sport pour tous, notamment à travers l'amélioration de l'accessibilité des infrastructures.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Live Pollen : un outil indispensable pour les habitants de l'Agglo

Dédiée à l'information en temps réel sur **les niveaux de pollens dans l'air, l'application Live Pollen** connaît un succès grandissant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

Grâce à des mises à jour régulières et à des fonctionnalités enrichies, **Live Pollen ne cesse d'évoluer pour répondre aux besoins des utilisateurs**. Cette application permet d'obtenir des prévisions personnalisées sur les pics de pollens selon les sensibilités de chacun. **Les alertes ciblées** aident à mieux anticiper les périodes critiques, facilitant ainsi la gestion des symptômes allergiques. L'Agglo encourage ses habitants à profiter de cette ressource précieuse. En quelques clics, chacun peut accéder à **des cartes interactives, des conseils pratiques et des données locales précises**. Ce service participe directement à l'amélioration du confort de vie des habitants tout en sensibilisant à la qualité de l'air et à ses impacts sur la santé.

N'hésitez pas à **télécharger l'application gratuitement** et à rejoindre les nombreux utilisateurs qui ont déjà adopté ce service innovant !

Download on the App Store

GET IT ON Google Play

Le saviez-vous ? *Les capteurs de Live Pollen ont déjà détecté la présence de pollen de noisetier dès la 4e semaine de janvier sur Sarreguemines. Une arrivée précoce qui rappelle l'importance d'une vigilance accrue dès le début de l'année pour les personnes allergiques !*

URBANISME

Un partenariat pour accompagner gratuitement vos projets d'urbanisme

Grâce à la convention signée le 6 février entre l'Agglo et le CAUE de la Moselle, des permanences sont organisées mensuellement à la Maison de l'Habitat.

Depuis janvier 2025, l'Agglo a mis en place **un partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 57)** pour proposer des permanences mensuelles gratuites.

Ces rendez-vous, assurés par un **architecte-conseiller,** permettent aux particuliers d'obtenir des conseils personnalisés avant le dépôt de leur dossier d'urbanisme. L'objectif est d'apporter une expertise sur leurs projets de construction, d'aménagement ou de rénovation.

Pourquoi prendre rendez-vous ?

- Parce que vous **recherchez les conseils d'un professionnel** compétent et indépendant, qui vous donnera les explications vous permettant de prendre les bonnes décisions et de faire les choix les plus pertinents ;
- parce qu'**il est attentif à vos besoins** et qu'il **connaît bien le contexte local** ;
- parce que vous cherchez un intervenant qui puisse **répondre à l'ensemble de vos questions architecturales, règlementaires, techniques et administratives**.

Quand et comment prendre rendez-vous ?

Les permanences sont accessibles sur rendez-vous, à toute étape de votre projet, mais idéalement **dès la phase de conception**. Pour préparer votre rendez-vous, pensez à apporter des documents comme des photos du site, des plans et une liste de vos besoins.

Les permanences se déroulent une fois par mois, le jeudi après-midi, à la Maison de l'Habitat, 99 rue du Maréchal Foch à Sarreguemines.

Ce service est entièrement gratuit mais **la prise de rendez-vous est obligatoire** par téléphone au 03 87 28 97 42 ou par courriel à urbanisme@agglo-sarreguemines.fr.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Découvrez l'école de golf, un terrain de jeu idéal pour les jeunes champions !

Alors, prêt à relever le DÉFI ?
Venez tester, VIBRER
et découvrir une nouvelle PASSION !

Envie de *swinguer* comme les pros ?

L'école de golf Sarreguemines Confluences vous ouvre ses portes dans un cadre naturel exceptionnel !

Dès 6 ans et jusqu'à 17 ans, les jeunes passionnés profitent d'un enseignement **dynamique**, **encadré** par un entraîneur bilingue **expérimenté**. Avec son parcours 18 trous et son **ambiance conviviale,** le golf devient un **vrai terrain d'aventures**, où technique et plaisir vont de pair. Que vous soyez débutant ou futur Tiger Woods, ici, **chacun progresse à son rythme et s'éclate sur le *green* !**

Golf Sarreguemines Confluences
1 Allée du Golf 57200 Sarreguemines
03 87 27 22 60

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

De nouveaux locaux pour le Chantier d'Insertion Confluences Services !

Après plusieurs mois de travaux, le personnel et les bénéficiaires d'un contrat d'insertion ont enfin posé leurs valises. Depuis début janvier, ils évoluent dans un cadre plus spacieux et fonctionnel.

Un espace numérique pour avancer... Une salle informatique accueille jusqu'à 15 personnes encadrées par Sandrine SIKORA, Ici, on retravaille les CV, on cherche des offres d'emploi et on suit des cours de français adaptés aux besoins de chacun. Deux heures par semaine sont obligatoires, incluses dans le contrat des bénéficiaires du chantier.

Bientôt une boutique de 100 m² ! Le magasin n'est pas encore en service, mais ça se prépare... Les horaires d'ouverture et le fonctionnement sont en réflexion. A suivre...

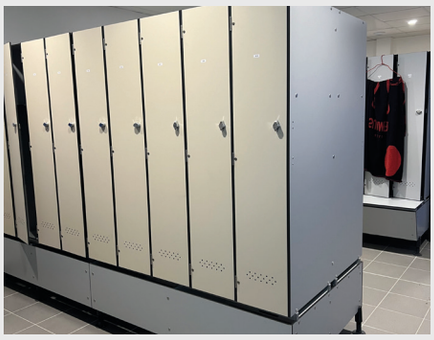

Des vestiaires équipés pour tous. Côté hommes : 30 places, un espace vêtements propres/sales, 2 douches (dont 1 PMR), 2 WC et 4 lavabos. Côté femmes : 6 places, 1 douche, 1 WC et 2 lavabos.

Agglo Infos

Quand les palettes trouvent une seconde vie.... Sous l'œil expert de Marie-France DANIEL, les bénéficiaires d'un contrat d'insertion transforment des palettes récupérées localement en meubles ou en objets de décoration uniques. Rien ne se perd, tout se crée !

Les espaces verts en action ! Sous la houlette de Gilles BROUSSE et Geoffrey KOPP, les équipes interviennent dans les communes membres de l'Agglo. Les tuteurs techniques évaluent sur place le temps nécessaire à la bonne marche du chantier et veillent à répartir les interventions équitablement entre les communes qui en font la demande.

NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

TRIONS Pour notre avenir

Depuis le 1er janvier dernier, les horaires des déchèteries de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ont évolué pour offrir davantage de flexibilité et de confort aux habitants des 38 communes. Depuis le 1er avril et jusqu'au 31 octobre, ce sont les horaires d'été qui s'appliquent.

N°Vert 0 800 19 18 80 APPEL GRATUIT

ÉTÉ d'AVRIL à OCTOBRE		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
SARREGUEMINES	Matin	9h à 12h20	9h à 12h20	9h à 12h20	9h à 12h20	9h à 12h20	9h à 12h20
	Ap-midi	13h à 17h50	13h à 17h50	13h à 17h50	13h à 17h50	13h à 17h50	13h à 17h50
SARRALBE	Matin		9h à 11h50			9h à 11h50	9h à 11h50
	Ap-midi		14h à 17h50			14h à 17h50	14h à 17h50
ROUHLING	Matin		9h à 12h20	9h à 12h20	9h à 12h20		9h à 12h20
	Ap-midi		13h à 17h50	13h à 17h50	13h à 17h50		13h à 17h50
WOUSTVILLER	Matin	9h à 12h20	9h à 12h20	9h à 12h20	9h à 12h20	9h à 12h20	9h à 12h20
	Ap-midi	13h à 17h50	13h à 17h50	13h à 17h50	13h à 17h50	13h à 17h50	13h à 17h50
ZETTING	Matin			9h à 11h50	9h à 11h50		9h à 11h50
	Ap-midi			12h30 à 17h50	12h30 à 17h50		12h30 à 17h50
DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE À SARREGUEMINES	Matin	8h à 11h50	8h à 11h50	8h à 11h50	8h à 11h50	8h à 11h50	8h à 13h45 uniquement particuliers
	Ap-midi	13h à 15h15	13h à 15h15	13h à 15h15		13h à 15h15	

MÉDIATHÈQUE

médiathèque
Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

L'agenda des animations

Une grande braderie de livres et de CD

Forte de son succès il y a deux ans déjà, la Médiathèque organise une nouvelle grande braderie **le samedi 17 mai, de 10h à 17h**. Des milliers de livres et de CD à des prix défiant toute concurrence seront proposés au grand public, en vue de leur donner une seconde vie. Ces derniers ont en effet été retirés des rayonnages afin de renouveler les collections de la structure et offrir toujours plus de nouveautés de qualité.

Romans en français, en langues étrangères, romans et albums jeunesse, bandes dessinées, documentaires, impossible de ne pas y dénicher les prochaines lectures de votre été. **Avec des tarifs allant de 1 à 2 €**, l'occasion est trop belle pour la laisser passer !

Rencontre avec Carène Ponte

Autrice à succès (« Prendre la vie comme elle vient », « La lumière était si parfaite ») qui a su conquérir le cœur de milliers de lecteurs, Carène Ponte sera de passage à la Médiathèque ce printemps. Juriste spécialisée en droit de la santé de formation, elle a toujours rêvé d'être écrivaine. Un souhait qu'elle concrétise en 2014, lorsqu'elle remporte le concours d'écriture « Une femme exceptionnelle », organisé par Librinova. Depuis, chaque année, elle publie un roman au printemps et une comédie de Noël.

La romancière sera présente à la Médiathèque le vendredi 6 juin à 18h, à l'occasion d'un apéro littéraire un peu particulier, durant lequel le public pourra aller à sa rencontre et lui poser des questions, notamment autour de son dernier livre intitulé « Recherche Lily désespérément ». L'intervention sera suivie d'une séance de dédicaces. Le lendemain matin, Carène Ponte animera un atelier d'écriture, durant lequel elle prodiguera entre autres ses conseils. Avis à ceux qui rêvent d'écrire à leur tour une histoire qui réchauffe les cœurs...

- **Vendredi 6 juin à 18h :** rencontre tous publics entrée libre et gratuite
- **Samedi 7 juin à 10h :** public adulte – gratuit sur inscription

Infos au ☎ 03 87 28 60 80 durant les horaires d'ouverture de la Médiathèque.

Inscriptions aux animations, en ligne sur :
www.mediatheque-agglo-sarreguemines.fr

Les coups de cœur livresques de Sandrine

POUR LES GRANDS

L'heure des femmes
de Adèle Bréau (éditions JC Lattès)

Paris, 1967 : Menie est une mère de famille, qui approche la cinquantaine. Rédactrice d'articles pour la presse féminine, elle est recrutée par la radio RTL qui aimerait toucher davantage le public féminin. La quinquagénaire se lance alors dans une rubrique où elle donne la parole aux femmes. L'émission fait un carton et Menie devient rapidement une icône dans le monde des médias. Grâce à elle, les sujets les plus tabous sont mis sous les projecteurs : contraception, mariage, vie sexuelle, premières règles, viol conjugal, la parole est libérée. Un récit brillant qui nous fait découvrir un personnage historique.

POUR LES PETITS

La biblio d'Orazio
de Davide Cali et Sébastien Pelon (éditions ABC Mélody)

Dans les collines de Sicile, à l'heure de la sieste, un drôle de bourdonnement se fait entendre. Point d'insecte à l'horizon mais une camionnette pas comme les autres : la bibliothèque sur trois roues d'Orazio. Instituteur désormais à la retraite, Orazio a toujours aimé les livres. L'idée lui vient alors de recycler une vieille camionnette pour la transformer en bibliothèque ambulante et les lecteurs sont au rendez-vous ! Un album coloré, qui sent bon l'Italie. Accessible à partir de 5 ans.

MÉDIATHÈQUE

médiathèque
Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

La Médiathèque présente son BibLocker

Depuis quelques semaines, les usagers de la Médiathèque communautaire et du réseau de lecture publique peuvent récupérer les documents qu'ils ont réservés **à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit**.

Comment ? Grâce au BibLocker installé à l'entrée du Carré Louvain, côté Sarre. Appelé également consigne ou casier, ce dernier permet de retirer, **à l'aide d'un code** envoyé directement sur votre smartphone, les livres, DVD et jeux demandés en amont et ce, en totale autonomie. **Une démarche sécurisée et fiable pour un retrait instantané !** Les réservations qui s'y trouvent, restent présentes durant 72h, contrairement à celles qui peuvent être récupérées durant 2 semaines à l'accueil aux horaires d'ouverture. L'objectif est de se rapprocher des habitudes des adhérents en leur donnant une plus large amplitude horaire pour retirer leurs documents.

Au total, ce sont pour l'instant **22 casiers qui sont opérationnels et partagés avec la Librairie Confluence**. Ainsi, les clients qui ont commandé via le site Internet de la librairie peuvent eux aussi retirer leurs colis durant les horaires de fermeture de la boutique. Un nouveau service qui devrait faire le bonheur de tous !

Des casiers fabriqués par la société RENZ, installée sur le Parc d'Activités de Woustviller

TOURISME

Un film pour faire découvrir le territoire de l'Agglo

Le film a été présenté aux différents partenaires et personnalités le lundi 3 février au Cinéma Forum de Sarreguemines.

Dans le cadre de la mise en valeur de son territoire, l'Agglo, en partenariat avec l'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences, a récemment **lancé un film de promotion ainsi que des vidéos capsules thématiques mettant en avant les atouts du territoire.**

Ce film invite à (re)découvrir l'Agglo sous un nouveau jour et illustre parfaitement le travail effectué par les deux acteurs. L'Office de Tourisme a su apporter son expertise dans le choix des **lieux emblématiques** et des moments clés à filmer. La Communauté d'Agglomération, quant à elle, a mis l'accent sur les **enjeux de développement économique,** en montrant notamment la diversité des services proposés aux habitants et visiteurs.

Le film a été conçu comme un véritable **outil de communication** qui pourra être utilisé lors de salons, d'événements ou par les acteurs locaux pour attirer de nouveaux visiteurs, investisseurs ou habitants. Un beau projet né de la volonté de valoriser le dynamisme économique, mais aussi les paysages ou encore l'histoire de cette région aux multiples facettes.

Pour découvrir ce film, les différentes capsules vidéo et en savoir plus sur le territoire de l'Agglo, rendez-vous sur les sites internet et les réseaux sociaux de la Communauté d'Agglomération et de l'Office de Tourisme !

Le film à découvrir ICI

Communauté d'Agglomération CABUS Sarreguemines Confluences

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

AUGMENTEZ VOTRE POUVOIR DE MOBILITÉ !

Avec LE PASS MENSUEL payez MOINS, voyagez PLUS !

avec un budget de 15,50 €*
vous voyagez :

30 jours avec le PASS Mensuel

13 jours avec des CARNETS de 10 tickets

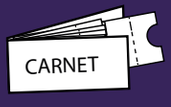

8 jours avec des TICKETS unitaires

Le Pass Mensuel **15,50 € /mois**

=

30 jours de trajets **ILLIMITÉS**, sur **TOUT** le réseau en toute **liberté** !

*Sur la base d'1 aller/retour par jour et 6 jours par semaine.

Le Pass mensuel adulte peut vous faire économiser jusqu'à 372 euros* par an !

Où se procurer votre carte CABUS ?

Au service des transports de l'Agglo
99 rue du Maréchal Foch à Sarreguemines
☎ 03 87 28 48 89
→ *chargement sur votre carte de tous les titres de transport*

A la gare routière de Sarreguemines
7 place de la Gare - ☎ 03 87 98 28 98
→ *chargement de votre carte uniquement en carnets de 10 tickets.*

Comment charger votre carte CABUS en ligne ?

Rendez-vous sur la boutique en ligne **www.cabus.monbus.mobi** pour charger votre carte chaque mois avec un Pass Adulte ou des carnets de 10 tickets.

Toutes les infos à retrouver sur www.agglo-sarreguemines.fr

Dim. 4 mai

Parking Centre Nautique
Avenue de la Blies
SARREGUEMINES

Restauration toute la journée

10h
18h

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

AU TOUR DU VÉLO

avec la participation de | Cyclo-Club de Sarreguemines

DES ATELIERS ET DES ANIMATIONS POUR TOUS

Parcours d'agilité... *testez-vous !*

Animation vélos atypiques

Atelier réparation de vélos enfants et adultes

Atelier remise en selle... *domptez vos craintes !*

Sorties VTT pour tous, 20 et 35 km. Départs entre 10h et 12h

Stands sur la sécurité à vélo et Office de Tourisme

Grand Prix Cycliste 2 courses cyclistes avec départ avenue de la Blies à 10h et à 14h30...*venez encourager !*

Piste cyclable de Puttelange-aux-Lacs : un élan pour la mobilité douce !

Ce tronçon de 1,7 km au niveau de l'étang de Welschhof vise à améliorer la qualité de vie des habitants en offrant un **itinéraire sécurisé et agréable** pour les cyclistes et les piétons. L'entreprise Colas, agence de Sarreguemines, a été chargée de la réalisation des travaux, avec **plusieurs améliorations clés :**

- **renforcement** des accotements et rénovation de la chaussée sur certains segments ;
- **reconfiguration** du carrefour d'entrée pour une meilleure accessibilité ;
- **réhabilitation** d'une portion du chemin forestier longeant l'étang.

Des **zones de repos et des mesures de sécurité spécifiques** viendront compléter cette infrastructure pour garantir le confort des cyclistes et des usagers.

Ce projet d'un coût global de 244 470,11 € bénéficie d'un **soutien financier de l'État** (DSIL : 71 250 €) **et de la Région Grand Est** (111 800 €).

Piste cyclable Holving - Richeling : un trajet plus fluide et plus sécurisé

Ce nouvel itinéraire de 376 mètres relie la rue des Prés à Richeling à la rue de Richeling à Holving, offrant un parcours adapté aux déplacements doux. L'entreprise Eurovia a mené les travaux, répartis en plusieurs phases :

- **création** de la piste cyclable sur l'ensemble du tracé ;
- **réfection** de la chaussée sur des zones stratégiques des deux communes ;
- **prolongement** du trottoir existant et aménagement des accotements pour plus de sécurité.

Grâce à ces aménagements, piétons et cyclistes peuvent désormais circuler en toute sérénité !

Ce projet d'un coût global de 155 595,61 € euros bénéficie d'un **soutien financier de l'État** (DSIL : 39 913 €) **et de la Région Grand Est** (61 260 €).

Entrée de la piste à Richeling...

... pour se diriger vers Holving

Agglo Chantiers

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et le complexe du Bliespark continuent leur avancée...

Pose des enrobés sur le parking des formateurs

Préparation de la dalle de la salle principale

Vue extérieure depuis la coursive centrale

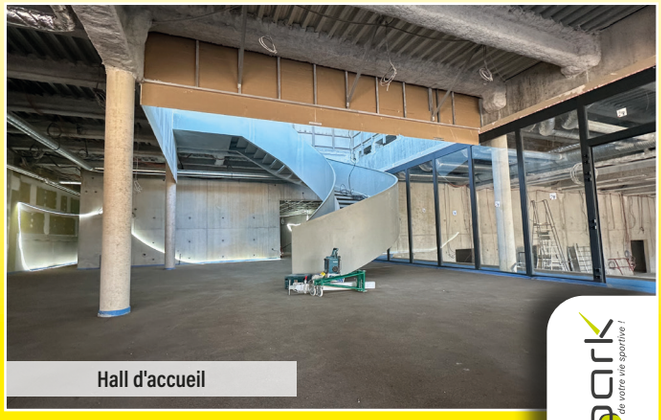
Hall d'accueil

Mise en place progressive du mobilier

Parcours extérieur

La salle plénière, un lieu essentiel à l'IFSI

Salle de convivialité

Rue des Frères Rémy à Sarreguemines : les travaux de voirie, réseaux divers achevés

Vers l'entreprise RWS

Vers l'entreprise Auto AS

Entrée de la rue des Frères Rémy

Cap sur l'avenir du Centre Nautique !

Construit dans les années 70, le Centre Nautique a subi un premier grand lifting au cours des années 90, comprenant en particulier le **remplacement de la patinoire par le bassin sportif**. Depuis la mise en service du Centre Nautique dans sa configuration actuelle, aucune rénovation majeure n'avait été entreprise. Aujourd'hui, face à l'usure du temps et aux enjeux de sécurité, **des mesures importantes s'imposent !** L'équipement arrive donc à un moment clé de son évolution.

En 2004, l'Agglo a repris la gestion du Centre Nautique pour lequel elle a investi 4,5 millions d'euros entre 2004 et 2014. Depuis, **elle veille au bon fonctionnement du site**. Mais entre l'entretien quotidien, la hausse des coûts énergétiques et le vieillissement des infrastructures, la gestion de l'équipement devient un véritable défi. L'Agglo a fait réaliser dernièrement une étude par un cabinet spécialisé, qui a conclu à la **dégradation de la dalle en béton** en certains points des plages entourant le bassin « 6 couloirs » et le bassin « loisirs ». L'humidité et le chlore ont laissé leur empreinte et rendent des travaux indispensables !

Au-delà des bassins, d'autres éléments du bâtiment montrent des signes d'usure dus aux années qui passent. Les travaux prévus pour assurer la pérennité du site **impliqueront inévitablement des périodes de fermeture partielle ou totale, difficiles à anticiper en raison de la complexité technique d'un tel équipement.**

Un plan d'action pour garantir la sécurité

En attendant une décision des élus sur l'avenir de la piscine, la priorité absolue reste la sécurité des usagers et du personnel. Ainsi le Centre Nautique fonctionnera :

▶ jusqu'à la fin du mois de juin **dans les conditions actuelles** ;

▶ fermeture du 1er au 13 juillet pour préparer la nouvelle configuration de l'équipement ;

▶ du 14 juillet au 31 août avec **le bassin sportif, le bassin extérieur et l'Espace Détente**. La pataugeoire ne pourra pas être remise en service pour des raisons techniques et organisationnelles ;

▶ à partir du mois de septembre avec le bassin sportif et l'Espace Détente. L'utilisation de ce bassin sera repensée pour permettre à tous les publics de pouvoir y accéder. Une réflexion sur l'élargissement des horaires est en cours et la priorité sera donnée aux scolaires.

Un été sous le signe de la baignade

Durant la période estivale, **l'accès au bassin extérieur se fera par un cheminement dédié** depuis les plages du bassin sportif, via le local d'arrivée du toboggan, puis le long du bâtiment en empruntant le chemin existant qui sera élargi et amélioré. L'heure est à **l'adaptation** pour continuer à maintenir le Centre Nautique ouvert au public dans les meilleures conditions.

Agglo Habitat

L'Agglo renforce l'accompagnement des habitants pour la rénovation

Depuis le 1er janvier, l'Agglo s'est dotée d'un nouvel outil d'accompagnement en matière de rénovation de l'Habitat : le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH). Grâce à ce dispositif partenarial avec l'Anah, les propriétaires réalisant des travaux de rénovation bénéficient d'un soutien financier, technique et méthodologique. Pour cela, le service Confort Logement Économie (CLÉ) de l'Agglo est votre guichet unique et vous accompagne dans vos projets de rénovation.

LE CONSEIL

ESPACE CONSEIL — France Rénov' — Le service public pour mieux rénover mon habitat

En tant qu'Espace Conseil France Rénov, le service CLÉ apporte des conseils de premier niveau à tous les publics sur toutes les thématiques de la rénovation de l'habitat (rénovation énergétique, adaptation des logements à la perte d'autonomie, lutte contre l'habitat insalubre, reconquête de logements vacants...).

L'ACCOMPAGNEMENT

MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' • FRANCE RÉNOV'

En tant qu'accompagnateur Rénov' agréé, le service CLÉ propose un accompagnement complet des projets de rénovation globale.

Pour info ! Pour pouvoir bénéficier des aides «MaPrimeRénov'Parcours Accompagné»pour une rénovation d'ampleur, l'accompagnement par un « accompagnateur Rénov' » agréé est désormais obligatoire. Il vous propose un accompagnement personnalisé, de la conception du projet jusqu'à la fin des travaux.

IMPORTANT ! <u>Avant de vous lancer dans des travaux de rénovation énergétique</u>, contactez les conseillères France Rénov' du service CLÉ de l'Agglo. Elles pourront répondre à vos questions, vous aider à préciser votre projet et, si besoin, vous orienter vers un accompagnement adapté pour votre projet de rénovation. Elles vous accompagneront dans vos démarches administratives, techniques et de recherches de subventions.

VOS INTERLOCUTRICES

Les conseillères du service CLE vous accompagnent dans la définition de votre projet et vous renseignent sur les aides financières pour la rénovation de votre logement.

Prise de contact par téléphone au **03 87 28 30 36**

Margot Steiner — **Leïla Jafre**

Agglo Habitat

LE PARCOURS

Vous avez un projet de rénovation ? Que faire ?

1. Je fais appel aux conseillères France Rénov de l'Agglo pour concevoir mon projet et connaître les aides.
2. Pour une rénovation d'ampleur, je suis mis en relation avec un « accompagnateur Rénov' » qui suit mon projet.
3. Je dépose ma demande d'aide.
4. Je fais réaliser mes travaux.
5. Je demande le versement de mon aide financière.

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

Ma Prime Logement Décent
Pour un logement digne et durable

MaPrimeRénov'
Copropriété

LES TYPES DE TRAVAUX CONCERNÉS

- Rénovation globale dite **« d'ampleur »** : isolation, remplacement des menuiseries, changement du mode de chauffage, ventilation... dans le cadre de **« MaPrimeRénov' Parcours Accompagné »**.
- Adaptation à la perte d'autonomie (douches et sanitaires adaptés, monte-escaliers...) dans le cadre de **« MaPrimeAdapt' »**.
- Réhabilitation de l'habitat très dégradé dans le cadre de **« Ma Prime Logement Décent »**.
- Rénovation dite **« par geste »** : isolation et/ou chauffage (pompe à chaleur, poêle, chaudière).

Le saviez-vous ?

Une rénovation est dite d'ampleur si :
- ***elle permet un gain de 2 classes énergétiques minimum ;***
- ***elle consiste à réaliser au moins 2 gestes d'isolation complémentaires (par exemple, isolation des murs, du toit, des fenêtres).***

La réalisation d'un audit énergétique et l'accompagnement par un Accompagnateur Rénov' sont obligatoires.

LES AIDES FINANCIÈRES

MaPrimeRénov' permet de financer des rénovations énergétiques d'ampleur (gain de 2 classes énergétiques minimum). Elle est accessible aux propriétaires occupants comme aux bailleurs. **En fonction de vos ressources et du type de travaux,** les aides Ma Prime Rénov' de l'Anah peuvent aller de 10 % à 90 % du montant de vos travaux. A ces aides peuvent s'ajouter celles de l'Agglo, allant de 2 000 € à 3 500 € par logement. Si votre logement est situé dans le périmètre « *Action Cœur de Ville* » en centre-ville de Sarreguemines, des aides financières de la Ville de Sarreguemines sont également mobilisables.

Montant des aides financières « MaPrimeRénov'» dans le cadre d'une « rénovation d'ampleur »

MaPrimeRénov' Mieux chez moi, mieux pour la planète	Plafonds des dépenses éligibles HT	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus supérieurs
Gain de 2 classes	40 000 €	80 %	60 %	45 %	10 %
Gain de 3 classes	55 000 €			50 %	15 %
Gain de 4 classes ou plus	70 000 €				20 %
		du montant HT des travaux dans le respect du plafond des dépenses éligibles			
Bonification " sortie de passoire énergétique "		10 %			

Pour connaître votre catégorie de ressources, contactez le service CLÉ au 03 87 28 30 36
ou rendez-vous sur le site https://www.anah.gouv.fr/

Agglo Habitat

Montant des aides financières « MaPrimeAdapt' »

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

La perte d'autonomie et de mobilité, qu'elle soit liée à l'âge ou à une situation de handicap, nécessite d'adapter votre logement pour rester chez vous en toute sécurité. MaPrimeAdapt' est la principale aide pour l'adaptation à la perte d'autonomie. Elle peut financer 50 % ou 70 % de vos travaux d'adaptation en fonction de vos ressources.

Ménages aux revenus « modestes »	50 % du montant HT des travaux	Plafond de travaux subventionnables : 22 000 € HT
Ménages aux revenus « très modestes »	70% du montant HT des travaux	

Exemples de travaux dans le cadre de « MaPrimeAdapt' »

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

ADAPTATION DE LA SALLE DE BAIN	ACCESSIBILITÉ DU LOGEMENT
▪ Installation d'une douche de plain-pied en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée ▪ Rehaussement des toilettes ▪ Pose de carrelage ou revêtement antidérapant ▪ Pose de barres d'appui et mains courantes	▪ Création d'une rampe d'accès ▪ Installation d'un monte-escalier ▪ Installation d'un ascenseur ▪ Installation d'un remonte-personne ou plateforme élévatrice ▪ Amélioration de la circulation intérieure, élargissement de passages

Pour vérifier votre ÉLIGIBILITÉ et vous renseigner sur l'ensemble des AIDES FINANCIÈRES, rendez-vous sur :

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

France Rénov
www.france-renov.gouv.fr

Agence nationale de l'habitat
Anah

L'Anah
www.anah.gouv.fr

Ou contactez le service CLÉ
par téléphone au
03 87 28 30 36

Les aides publiques octroyées par l'Anah et les collectivités sont une opportunité pour des entreprises peu scrupuleuses de mettre en place des arnaques qui vous pénaliseront aussi !

Soyez attentifs à la surfacturation, aux devis incompréhensibles, aux démarchages abusifs, aux labels mensongers...

➔ Depuis la loi du 24 juillet 2020, visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux, **le démarchage téléphonique dans le secteur de la rénovation énergétique est strictement interdit par la loi**. Ne donnez pas d'informations personnelles lors d'un démarchage téléphonique

➔ Comparez les prestations et les prix avec d'autres professionnels

➔ Ne signez pas de devis dans l'urgence

➔ **Contactez les conseillères France Rénov' du service CLÉ de l'Agglo (le service public neutre et gratuit qui vous guide dans vos travaux de rénovation énergétique)**

Contrat Local de Santé : une enquête sur la santé, et après ?

Vous avez été 1 268 personnes à répondre à notre enquête sur la santé diffusée fin 2024. Cela représente 4 % des foyers répartis de façon plutôt homogène sur l'ensemble du territoire : nous vous en remercions chaleureusement !

Pour rappel, les élus de l'Agglo ont décidé d'investir davantage les questions de santé en mettant en place un **Contrat Local de Santé** qui vise à diminuer les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé. Ce Contrat signé avec l'Agence Régionale de Santé mais également avec d'autres partenaires comme la Région, le Département, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie... est en phase de diagnostic.

C'est dans le cadre de ce diagnostic qu'une enquête a été proposée aux habitants, par voie dématérialisée ou sous forme d'interview lors d'évènements comme Octobre Rose à Hundling ou le Grand Marché des Producteurs de l'Agglo en octobre dernier.

Qui êtes-vous ?

70% des répondants sont des femmes.

Les actifs ont été un peu plus nombreux à répondre que les jeunes ou les seniors et, parmi ces actifs, les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont les employés et les cadres.

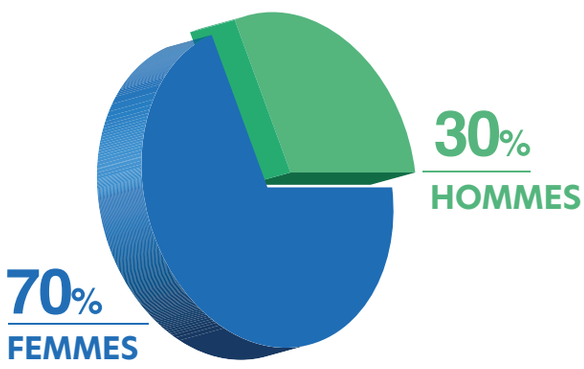

Que pensez-vous de votre cadre de vie ?

Globalement, vous êtes plutôt satisfaits de votre cadre de vie :

- **65%** des répondants se déclarent satisfaits, voire très satisfaits de leur emploi.
- **79%** se déclarent satisfaits de leur logement.
- **69%** se déclarent satisfaits de leur mode de déplacement.
- **83%** estiment que leur accès à la nature est satisfaisant, voire très satisfaisant.

Les répondants considèrent que **leur environnement présente peu voire modérément de risques pour leur santé** à l'exception des vecteurs de maladies tels que les tiques, les chenilles processionnaires ou les moustiques tigres. Le **changement climatique** est aussi perçu comme un facteur de risque important pour la santé.

Agglo Zoom sur...

Quelles sont vos priorités en matière de santé ?

Les enjeux prioritaires relatifs à la santé pour les répondants sont :

- l'accès aux soins pour une très large majorité ;
- la santé mentale et la lutte contre l'isolement des personnes âgées ou vulnérables ;
- la santé environnementale (se protéger des perturbateurs endocriniens, promouvoir la qualité de l'air, de l'eau et des sols...).

Rencontrez-vous des problèmes d'accès aux soins ?

94% des répondants ont un médecin traitant qu'ils ont consulté pour 74% d'entre eux dans les 6 derniers mois.

Lorsqu'une consultation n'est pas possible :

48% des répondants ont recours à l'automédication

46% des répondants consultent un(e) pharmacien(ne)

37% des répondants attendent que ça passe

Concernant l'accès aux spécialistes, 78% des répondants ont déjà eu des difficultés pour se soigner chez un spécialiste parce que :

- le spécialiste ne prend plus de nouveaux patients
- les délais sont trop longs pour avoir un rendez-vous ;
- il n'y a pas de créneau chez les médecins à proximité.

Contrat Local de Santé
SARREGUEMINES CONFLUENCES

Quelles suites à cette enquête ?

Les résultats de cette enquête ont été exploités et versés au diagnostic réalisé dans le cadre du Contrat Local de Santé.

En parallèle, les professionnels de santé et les partenaires socio-professionnels ont également été interrogés sur leurs problématiques.

L'ensemble de ces données permettra de **déterminer des priorités** qui devront être déclinées en fiches actions courant 2025.

Une fois ce travail abouti, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences pourra **signer son Contrat Local de Santé** et **accompagner** la **mise en œuvre des actions retenues**.

Sophie Bour, la coordinatrice « santé » de l'Agglo

Sage-femme diplômée, Sophie Bour a élargi ses compétences en obtenant un master d'éco-conseillère à Strasbourg. **C'est d'ailleurs dans le cadre de son stage qu'elle a collaboré avec l'Agglo pour poser les premières bases du Contrat Local de Santé (CLS)**. Durant cette mission, Sophie a rencontré plus de trente acteurs clés du territoire pour dresser **un diagnostic des enjeux prioritaires en matière de santé**. Forte de cette expérience, elle a intégré l'équipe de la cohésion territoriale le 1er octobre 2024.

Avec son parcours riche, Sophie Bour met donc aujourd'hui **son expertise et son dynamisme au service de l'Agglo**.

En tant que coordinatrice du CLS, elle travaille à orchestrer des initiatives innovantes et des actions de prévention en lien avec les différents services de l'Agglo.

Son objectif : **promouvoir une approche globale de la santé accessible à tous et renforcer les synergies locales** pour répondre aux besoins du territoire.

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

LE GRAND MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Dimanche 18 Mai de 10h à 18h

À NEUFGRANGE

Dans la cour du château

INFOS SUR LES RÉSEAUX DE L'AGGLO